

∴ JOURNÉE ∴

# DROIT DE LA CONSTRUCTION

**AIX-EN-PROVENCE**

**VENDREDI 16 OCTOBRE 2020**

9 h 30 - 17 H 00

HÔTEL DE MALIVERNY\*

33, rue Emeric David  
13100 Aix-en-Provence

∴ PRÉSENTIEL ∴

**VALIDATION  
6 H**

*\* Selon l'évolution de l'épidémie de covid 19, nous nous réservons le droit de basculer cette session en distanciel.*

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire un point d'actualité sur certaines branches du droit de la construction : les délais en droit de la promotion immobilière, l'expertise immobilière et les contrats de construction de maison individuelle
- Analyser et comprendre l'impact de la crise sanitaire sur ces thèmes

**TYPE DE FORMATION :** Présentiel

#### NIVEAU 2 :

Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

#### PRÉ-REQUIS :

Disposer des connaissances et de la pratique professionnelle élémentaire

**DATE : VENDREDI 16 OCTOBRE 2020**

De 9 h 30 à 17 h 00

**DURÉE DE LA FORMATION :** 1 journée de 6 heures

#### LIEU DE LA FORMATION :

HÔTEL DE MALIVERY\*

33, rue Emeric David

13100 Aix-en-Provence

### INTERVENANTS

Jean-François BANCAL,  
Président de chambre à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Jean-Philippe TRICOIRE,  
Maître de conférences à Aix-Marseille Université

Véronique DEMICHELIS,  
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Robert GIRAUD,  
Expert agréé par la Cour de cassation, Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Ancien président du CNCEJ

Paul SEMIDEI,  
Avocat au Barreau de Marseille

Cyrille CHARBONNEAU,  
Avocat au Barreau de Paris, Chargé d'enseignement aux Universités de Paris I et Paris

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

9 H 30 > 9 H 45

- Mot d'accueil de Maître Jean-Pierre RAYNE, Président de l'École des Avocats du Sud Est

### MATIN

9 H 45 - 12 H 30

Jean-Philippe TRICOIRE,  
Maître de conférences  
à Aix-Marseille Université

Véronique DEMICHELIS,  
Avocat au Barreau  
d'Aix-en-Provence

Jean-François BANCAL,  
Président de chambre à la Cour  
d'appel d'Aix-en-Provence

- Les Délais en Droit de la promotion immobilière : règles communes et textes spéciaux résultant de la crise sanitaire
- Échange avec le public

12 H 30 > 14 H 00

DEJEUNER LIBRE

### APRÈS-MIDI

14 H 00 - 15 H 00

Robert GIRAUD,  
Expert agréé par la Cour de cassation, Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Ancien président du CNCEJ

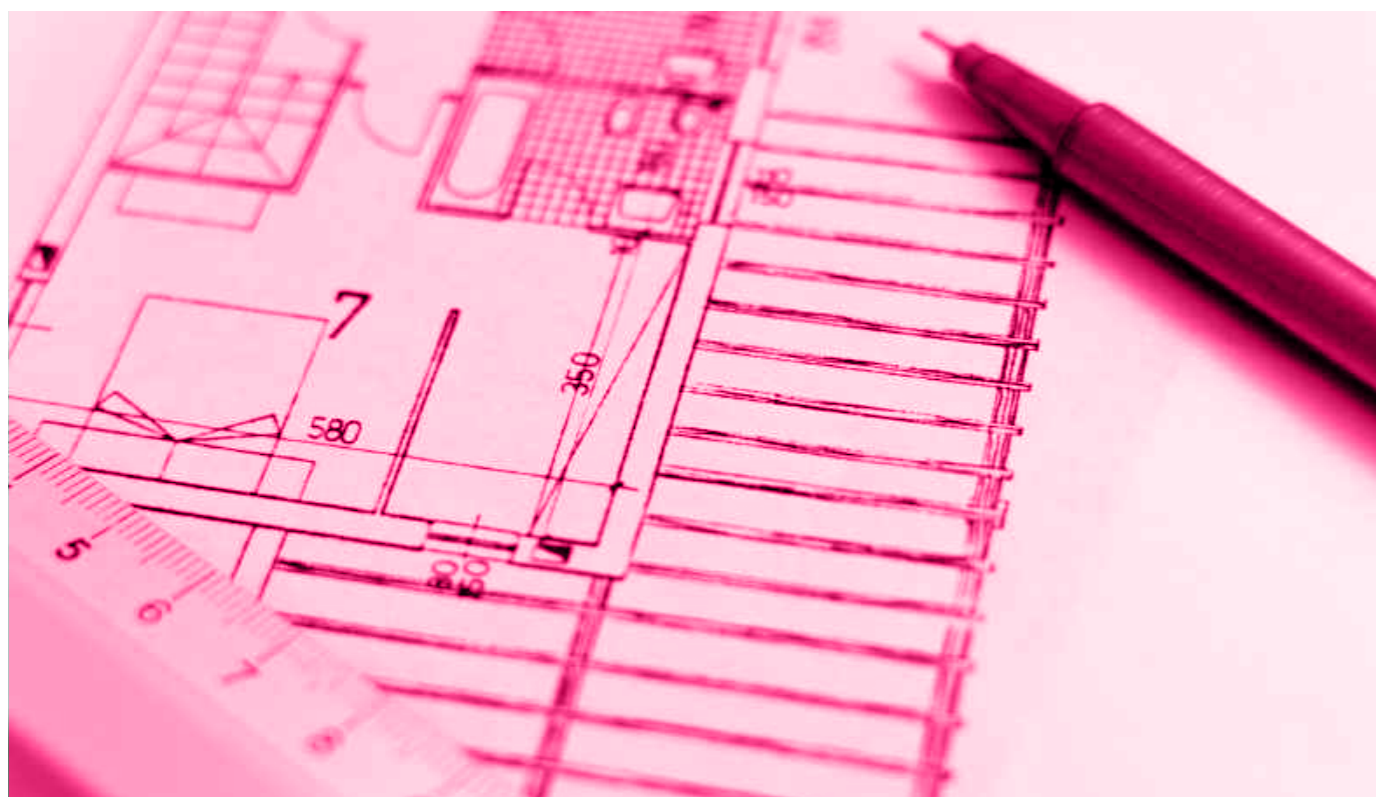
Paul SEMIDEI,  
Avocat au barreau de Marseille

- L'expertise civile au temps du coronavirus

15 H 00 - 16 H 30

Cyrille CHARBONNEAU,  
Avocat au Barreau de Paris,  
Chargé d'enseignement aux  
Universités de Paris I et Paris

- Le CCMI , problématiques actuelles et dernières jurisprudences responsabilité du notaire, garantie de livraison, nullité du contrat et ses conséquences, possibilité d'une réception ...
- Questions du public et synthèse de la journée



## ∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

	TARIF* pour 6 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	<b>150 €</b>	60,90 €	Moins de 90 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	<b>70 €</b>	60,90 €	Moins de 10 €

\* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

\*\* Tarif heure de SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 10,15 €

Plus d'informations [ICI](#)

## ∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription

Par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Attention : Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
:: JOURNÉE ::  
**DROIT DE LA CONSTRUCTION**  
**AIX-EN-PROVENCE** | Vendredi 16 octobre 2020

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Département de naissance : .....  
Avocat au Barreau de : .....  
Date de prestation de serment : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....  
Téléphone : .....

**::: CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER :::**

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
Vie professionnelle	Droit public	Droit du sport

**::: TARIFS :::**

**POUR UNE JOURNÉE · 6 HEURES**

**TARIF NORMAL : 150 €    TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) : 70 €**

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation  
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site.



**POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE**

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr